



NOTRE ADHÉSION AU PACTE MONDIAL



Carte d'identité

Entreprise créée en 1937

Imprimerie généraliste

Offset, offset numérique
et façonnage

116 personnes

Fonctionnement en 3/8

Membre de
Produit en Bretagne et
d'Impriclub

Notre engagement

St Thonan, le 15 septembre 2011

Conformément aux valeurs de l'entreprise et en prolongement des actions en faveur du développement durable, je m'engage, dans la démarche du Pacte Mondial. Toute notre équipe confirme ainsi sa volonté de manager CLOITRE Imprimeurs en respectant les 10 principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

*Jean-Yves Lenormand
avec les membres du Comité de Direction*



Nos actions

L'adhésion au Pacte Mondial se déclinera selon plusieurs principes liés aux conditions de travail et à l'environnement.

Les 3 objectifs prioritaires que nous nous fixons :

1 – Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession (principe 6 du pacte)

Notre imprimerie travaille sur 3 axes :

■ la parité homme-femme

Les effectifs de CLOITRE sont constitués à 53 % d'hommes et 47 % de femmes (en production, comme au sein du comité de direction). Nous avons par exemple deux conductrices offset et offset numérique.

Dans la rémunération, nous appliquons le principe « à travail égal, salaire égal ».

Comme le veut la loi, nous avons un accord d'entreprise sur la politique d'emploi des seniors, mais essayons d'aller plus loin :

- amélioration des conditions de travail et prévention des situations de pénibilité par la formation aux gestes et postures,
- entretien individuel de 2^e partie de carrière (à partir de 50 ans),
- transmission des savoirs par développement du tutorat.

■ l'intégration du handicap dans l'entreprise

- Un taux d'emploi de personnes handicapées supérieur à la norme minimale (10 % au lieu de 6 %).
- Utilisation du langage des signes (SLF) dans la vie de notre entreprise
 - formation de 2 salariés pour faciliter la relation avec leurs collègues « sourd-muets »,
 - traduction simultanée des formations réalisées en interne (avec appel à traducteur externe ou mobilisation des salariés directement),
 - traduction simultanée des réunions de présentation aux salariés des résultats de l'entreprise.
- Intégration du handicap en milieu ouvert

Depuis 2009, nous avons un atelier ESAT au sein de notre atelier façonnage avec 4 salariés et un encadrant. L'objectif pour notre entreprise est de permettre à des personnes souffrant de handicap d'exercer une activité professionnelle en milieu ouvert, au lieu de rester dans une structure dédiée.

Le bénéfice psychologique est important pour ces personnes qui doivent se sentir respectées. Pour nous, personnes ne souffrant pas de handicap, il s'agit d'accepter la différence et d'agir pour la dignité humaine.

■ Mise à disposition d'une salle pour l'organisation « des cafés-signes »

Une entreprise porte des valeurs, mais elle ne peut le faire que dans la mesure où ses salariés respectent ces mêmes valeurs. Initiative des salariés de Cloître, les « cafés-signes » ont trouvé leur origine au retour de formation « LSF ». Elles ont pour but de diffuser aux autres membres de l'entreprise la connaissance des signes usuels pour communiquer au quotidien avec des malentendants.

Notre engagement dans le Pacte Mondial nous conduira à faire une mesure et une analyse chaque année de ces actions en vue de les développer.

2 – Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement (principe 8)

Les dirigeants de CLOITRE imprimeurs ont, depuis toujours, été soucieux de l'environnement. La mise au point de solutions nouvelles a toujours été une règle interne.

Disposant de la marque Imprim'vert dès son arrivée en Bretagne, l'entreprise obtient la double certification de sa chaîne de contrôle pour PEFC™ et FSC® en 2008. Elle réalise son bilan carbone en 2009. En 2011, l'entreprise travaille sur la meilleure valorisation des déchets (papiers et plaques).

Même si l'entreprise ne dispose pas de la certification ISO 14 001, elle travaille selon son cahier des charges : la production et les investissements notamment sont réalisés au regard du bénéfice environnemental.

- mise en place d'un CTP sans chimie et sans eau en 2009,
- investissement dans une Komori à calage et encrage automatique.

L'entreprise n'hésite pas à se mobiliser pour diffuser les principes de l'éco-impression et de la démarche environnementale à travers :

- des ateliers d'informations réalisés régulièrement pour les acheteurs d'imprimés,
- des participations et adhésions à plusieurs réseaux ayant pour thème l'environnement : club développement durable du Finistère, commission développement durable de l'association Produit en Bretagne, groupe de travail Imprimclub sur la réalisation du guide de l'imprimeur modèle en matière de respect de l'environnement,
- des visites orientées « démarche environnementale » de ses ateliers .

Chaque année, nous mettons en place une action majeure. Notre adhésion au pacte nous conduira à faire une analyse affinée des bénéfiques « environnementaux » des mesures mises en place. Parmi les axes envisagés : bilan carbone pour valider les écarts entre 2009 et 2012, amélioration de notre bilan énergétique, formation de nos commerciaux à l'éco-conduite.

3 – Favoriser la mise au point et la diffusion de technologie respectueuse de l'environnement (principe 8)

L'impression de documents nécessaires à la communication et au développement économiques des entreprises et des structures peut cependant se faire dans des règles plus respectueuses de l'environnement.

Nous proposons à la fois des solutions et des offres permettant à nos clients d'être eux-mêmes plus respectueux de l'environnement.

- outils pour les clients destinés à favoriser l'utilisation de papiers recyclés ou certifiés
- proposition d'alternatives à l'utilisation de rouleaux adhésifs, aux plastiques à bulles, aux bandes plastiques pour l'emballage des colis. Les solutions sont des cartons à fond automatique, l'utilisation de carton matelassé pour caler les colis ou des bandes kraft recyclables.
- L'offre faite de court tirage (avec l'utilisation des techniques offset numériques dont s'est équipée l'imprimerie en 2007) pour éviter les rebuts ou quantités non nécessaires.

Parmi les mesures envisagées, nous souhaitons élaborer un cahier des charges à destination de nos fournisseurs afin de les sélectionner de façon plus rigoureuse sur des aspects environnementaux et d'influer sur la diffusion de technologie plus respectueuse.

4 – Nos résultats

Il reste évident que le fait d'être une PME ne nous permet pas toujours de faire les analyses suffisantes pour mesurer le chemin parcouru dans nos démarches environnementales notamment. Notre adhésion au Pacte Mondial est un gage pour nous de mieux progresser sur ce point.

A ce jour :

- 116 salariés : 61 hommes, 55 femmes (53/47%)
- comité de direction : 3 femmes, 4 hommes
- ESAT intégré : 4 personnes + 1 encadrant

Environnement

- réduction continue des consommations d'eau : - 20 % depuis 3 ans
- valorisation des gâches papier : + 12 tonnes /an passé
- part papier recyclé : + 9 %
- part papier certifié : + 90 %
- consommation de plastiques à bulles : -43 % en 2 ans grâce à l'utilisation d'un matelasseur destiné à recycler les cartons pour le calage des colis
- bilan carbone : un nouveau bilan sera réalisé en 2012 pour faire une mesure des réductions gaz à effet de serre.